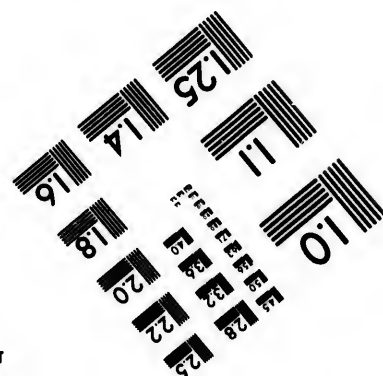
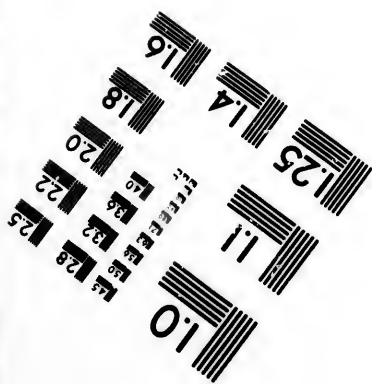
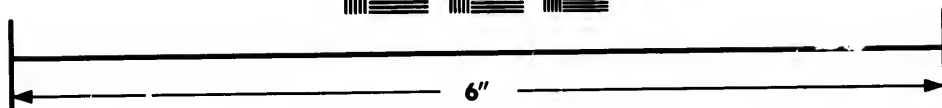
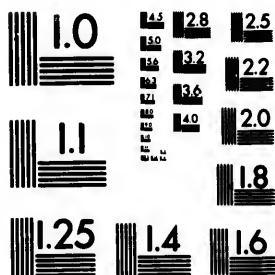


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

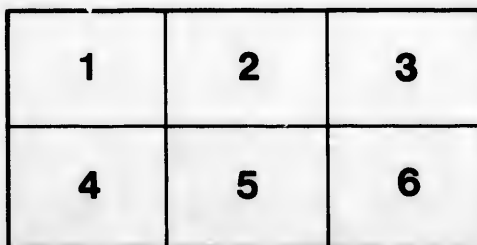
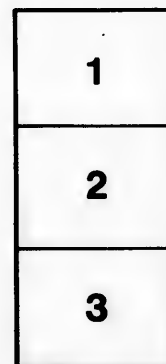
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

aire
détails
ues du
r modifier
ger une
filmage

ées

ire

ny errata
ed to

nt
ne pelure,
çon à



32X

jah

LETTRE

DU

Père JACQUES GRAVIER,

de la Compagnie de Jésus,

Le 23 Fevriér 1708,

SUR LES AFFAIRES DE LA LOUISIANE.



NOUVELLE-YORK:
De la presse Cramoisy de JEAN-MARIE SHEA.
MDCCCLXV.

F 372

G 78

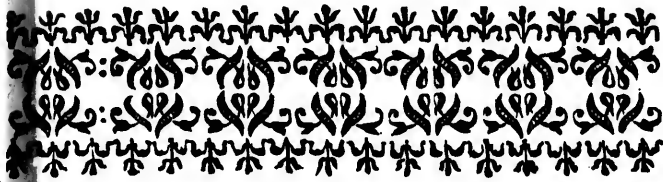


PÈR

D
le



qu'il e
vaisseau
le port
et dep
mouve
Massac



LETTRE

DU

PÈRE JACQUES GRAVIER

DE la Compagnie 'de Jésus sur
les affaires de la Loufiane.

Du Fort St. Louis de la Loufiane
ce 23 fev. 1708.

MON Révérend Père.

Nous voici enfin arrivés,
encore le frerè Fortin n'est
il pas ici. Il y a trois jours
qu'il est parti de l'isle Massacre où le
vaisseau la Renommée n'a mouillé dans
le port que le 12 de ce mois de fevrier,
et depuis ce jour je suis en continuel
mouvement de Massacre ici et d'ici à
Massacre pour faire transporter ici ce que

j'ai apporté de France. Je l'ai fait charger d'être dans un canot, il m' a couté 46^l en argent, et s'il n'arrive aujourd'hui je le croi perdu, car il étoit trop chargé par l'envie de gagner du maitre qui l'a surchargé d'autres marchandises, et il a fait bien du vent, et il y a une batture bien à craindre. Dieu soit beni de tout, je prie V^e R^{ce} de le bien remercier de ce qu'il m'a garenty de toute sorte d'accidents. Le frere Fortin a toujours esté malade, et l'est encore de la fièvre quarte : ne comptés point sur lui, il s'attand de passer à Quebec, je n'y perdrai rien si V. R^{ce} m'envoye l'année qui vient, je veux dire par les premiers vaisseaux, un bon donné pour remplacer le pauvre Jaques qui a reçu le viatique et l'extreme onction, et qui n'est plus qu'à charge, mais il est juste que nous le servions, après nous avoir si bien servis depuis tant d'années.

J'ai trouvé ici bien des lettres des Pères des Ilinois, où le père de Ville n'a garde

ni fait charger d'être arrivé puis qu'on m'apprend que
 é 46^l en ar- les chemins sont bouchés.

nui je le croi Mr. Bergier pretend, 1^o que nous n'
 é par l'envie avons les pouvoirs de grand vicaire que
 a surchargé pour les sauvages de nos missions, et non
 fait bien du pour les françois, qui y sont même esta-
 n à craindre. blis, ce qu'il ne dit et ne publie que pour
 ie V^e R^{ce} de nous enlever les françois et pour leur faire
 m'a garenty connoitre que nous n'avons aucune au-
 e frere For- thorité sur eux et qu'il faut qu'ils ayent
 l'est encore recours à lui pour le spirituel. V^e R^{ce}
 tés point sur juge assez des inconveniences qui suivrôit-
 ebec, je n'y ent si nos pouvoirs de grand vicaire ne
 voye l'année s'etendoient pas sur les françois qui sont
 les premiers établis dans nos missions, et s'il falloit les
 r remplacer renvoyer à Mr. Bergier ou à Mr. de la
 le viatique Vante.

est plus qu'à 2^o Il pretend que quoique j'ai le nom
 nous le fer- de Superieur des Missions Illinoises et de
 n servis de- celles que nous pouvons avoir en ces pays
 ici, et que Monseigneur de Quebec donne
 es des Pères les pouvoirs de Grand Vicaire au supérieur
 le n'a garde de ces missions, je ne les ai pas, parceque

Monseigneur l'Evêque m'a osté dans le temps de l'affaire de Tamarôha, les pouvoirs de grand vicaire qu'il m'avoit donné plus de 10 ans auparavant, mais ce n'est que depuis 4 ou 5 ans qu'il donne le pouvoir au Supérieur des Missions Illinoises, et je ne scache pas qu'il m'exclud en particulier et nominatim, quoiqu'il sceut que j'en étois Supérieur. Je vous assure mon R^d. P. que je n'embitionne pas *nominis umbram* et que je cede de grand cœur la supériorité et les pouvoirs de grand vicaire au père Mermet, mais je prie V^e R^{ce} de s'expliquer sur les 2 articles avec M^r. de la Palliere, à qui je vous prie de faire mes complimens et avec Monseigneur de Quebec, à qui j'aurai l'honneur d'escire, quand je serai arrivé à ma mission. M^r. de la Vante a déconté sur toutes le calomnies qu'il avoit envoyé au cours contre M^r. de Bienville, qui est justifié de tout par les interrogations qu'a fait et continuera de faire M^r. Partaguiet, Com-

missa
 voyé
 des f
 faisan
 pour
 bien
 eut v
 Fran
 fait b
 avoit
 receu
 Popil
nomm
 pour
 de m
 ont p
 tageu
 ni po
 que
 lettre
 " Pr
 laisse
 de c

osté dans le commissaire ordinaire de la Marine, qui a été en-
 8ha, les pou- voyé de la cour exprès pour sçavoir la verité
 avoit donné des faits et Mr. de la Salle, écrivain du Roy
 mais ce n'est faisant ici les fonctions de Commissaire en
 donne le pou- pourra bien être cassé, et si M de MUY
 ns Illinoises, bien intentionné et d'une grande fermeté
 m'exclud en eut vécu, il eut renvoyé cette année en
 oiqu'il sceut France Mr de la Vante, à qui mon retour
 vous assure fait bien de la peine, après tout ce qu'il
 positionne pas avoit dit de moi: et il n'a pas été bien
 de de grand receu de Mr. Partaguet et de Mr. de la
 pouvoirs de Popiliere, Capitaine en second de la *Re-*
 et, mais je *nommée* que Mr. d'Eschilais a envoyé ici
 les 2 articles pour assister à toutes les interrogatoires,
 je vous prie de me traiter de séditieux et je sçai qu'ils
 ec Monsei- ont parlé de moi d'une manière plus avan-
 i l'honneur tageuse, et je ne passe pas ici pour séditieux
 ma mission. ni pour chef de cabale. C'est là l'ouvrage
 r toutes le que me donne Mr. Tremblay dans une
 au cours lettre qu'il a écrite à Mr. de MUY.
 justifié de "Prenez garde," lui dit-il, "à ne vous pas
 fait et con- laisser prevenir par le père Gravier, chef
 nict, Com- de cabale" &c. Je prie V^e R^{ce} (par par-

enthèse) de communiquer à Mr. de la Pallière et à Mr. Tremblay, s'il en vaut la peine, les certificats que je vous ai laissés entre les mains, il connoitra si un séditieux et chef de cabale se comporte comme tous les habitans et la garnison certifient que je me suis comporté. Dieu soit benin de tout.

Je ne scai si le tems que le R. P. Gouin nous fait esperer approche, mais je scai bien que l'on est ici très mécontents de ces messieurs. Mr. de la Vante haï de presque tout le monde, Mr. le Mére aumonier du fort, qui ne chante ni presche, ni visite aucun soldat, et qui ne penle qu'à manger, et pour qui l'on n'a que du mépris: Monsieur Huré qui depuis 4 ans qu'il est ici ne scait pas un mot sauvage, qui est à la verité depuis quelque tems dans le village des Apalaches à 4 lieues d'ici, mais qui ne scait pas un mot de leur langue, qui confesse, baptise, marie, communie, donne l'extrême onction sans les entendre. Si

un J
Les
ce qu
qu'il
car il
riffer
la cr
enne
neur
Il n'y
n'aya
Mr. d
X^{en} a
gier
prem
vien
qu'il
Mrs.
de r
scait
n'y a
que
der

Mr. de la Pal- un Jésuite en faisoit autant que diroit-on ?
 'il en vaut la Les Apalaches l'ont chassé deux fois et parce
 vous ai laissés ce qu'il n'apprend pas leur langue, et parce
 un séditieux qu'il est très difficile pour la nourriture,
 porte comme car ils l'ont fait maison, chapelle et le nour-
 son certifient rissent. Mr. — a quitté sa mission dans
 Dieu soit beni la crainte de l'Anglois et des sauvages leurs
 ennemis, cette fuite ne lui fait pas d'hon-
 R. P. Gouï neur, d'avoir ainsi abandonné son troupeau.
 mais je scai Il n'y a pas fait grande chose depuis 19 ans,
 ntens de ces n'ayant pas grand talent pour la langue.
 ï de presque Mr. de St. Cosme n'avait pas fait un seul
 umonier du X^{en} aux Natches. Il n'y a que Mr. Ber-
 ne, ni visite gier aux Tamaröha qui a dit qu'a la
 u'à manger, première allarme d'ennemi il quittera et
 pris: Mon- viendra ici, mais j'ai de la peine à croire
 'il est ici ne qu'il quitte si nous ne quittons pas. Ces
 t à la verité Mr^s. neantmoins se sont engagés à fournir
 village des de missionnaires. Ils ont comme V^e R^{ce}
 pais qui ne scait 3 ou 4000^l pour 4 missionnaires et il
 e, qui con- n'y a que Mr. Bergier : 1000^l pour la Cure
 ie, donne que nous avons esté assés bons de leur ce-
 dre. Si der avec 500^l pour un vicaire qu'il n'a

pas et 600^l pour l'aumônier. Si on scavoit à la cour combien on nous souhaitte ici-mais comme je paroistrois interessé, quelque promesse que j'ai faite à Dieu de mourir parmi mes pauvres Illinois, je ne dis mot. C'est un étrange homme que M^r. de la Vante. M^r. de Muy l'auroit renvoyé cette année et tout n'ira rien qui vaille, s'il n'est rapellé.

Je ne croi pas que je parte avant Pasques, et M^r. Bienville fera tout ce que je souhaitterai pour monter. Comme je ne scai ce qu'il manque aux Illinois, je ne vous envoie pas de facture. Ce qui nous est de plus nécessaire, c'est 1^r un barril de cent livres de poudre; 2^e 10^l 2^o de rassade blanche en olives et grosses, 4^l de petite bleue verte et blanche. 3^e. 5^l de bon vermillon 4^e une grosse de grands couteaux jambettes 5^e une demi grosse d gros grelots et demi grosse de petits, 6^e douze pots de vin d'Espagne 7^e et 4 pain de soulier un peu legers. Il ne nous faut

pas d
envoy
ceux
de be
que n
2 mil
rester
neveu
ne pa
n'ai p
petit
Queb
munic
peut v
J'ai o
achete
ne co
quanc
les 5^l
mand
Paris
Il
que r

i on ſcavoit
 uhaitte ici-
 ffé, quelque
 i de mourir
 ne dis mot.
 Mr. de la
 nvoyé cette
 lle, s'il n'est

 nt Paſques,
 que je sou-
 nme je ne
 nois, je ne
 e qui nous
 n barril de
 de raffade
 de petite
 5^l de bon
 ands cou-
 groſſe d
 petits, e
 et 4 pain
 nous faut

pas de linge, mais il eſt bon que V^e R^{ce}
 envoie 2 ſoutanes d'hiver et 2 d'eſté pour
 ceux de nous quatre qui en aurons plus
 de beſoin. Je prie V^e R^{ce} de ſe ſouvenir
 que nous n'avons aucun engagé pour nos
 2 miſſions quand même le frère Fortin
 reſteroit à la place de Jacques avec ſon
 neveu qui a environ 17 ou 18 ans et qui
 ne paroît pas valoir grande choſe. Je
 n'ai perſonne pour ma miſſion que mon
 petit ſauvage et ne me renvoyés pas à
 Quebec, puis qu'il n'y a aucune com-
 munication et que le père de Ville ne
 peut venir aux Illinois, ce que j'ai preveu
 J'ai oublié à marquer à V^e R^{ce} qu'il faut
 acheter 5^l ſanguine ou mine de plomb qui
 ne coute que 6 ſols la livre pour meler
 quand elle eſt bien pelée et broyée avec
 les 5^l de vermillon que je vous ai de-
 mandées. Il ne coute à Mr. Tremblay à
 Paris que 8^l la livre et la ſanguine 5 ſols.

Il ne faut pas la meſler comme j'eſpère
 que madame la préſidente Perrot m'en-

voyera les 2 Anges et la couronne royale pour le S^t Sacrement ou les chapellets que je vous ai demandé. Si V^e R^{ce} veut prendre la peine de l'aller voir de ma part ou y envoyer le frère Tallard, je ne vous demande rien cette année sur les 100^l que j'ai laissées en depot à Mr. Berry.

Le père Fertin vient d'arriver à bon port avec tout ce que j'aurois apporté de France à 9 heures du soir 29 fevrier. Ce pauvre frère ne peut faire 2 pas sans être essoufflé, encore marche-t-il comme un vieillard de 80 ans, et s'il veut me croire il mangera de la viande le Carême, pour moi je pourrois bien couvrir quelque bonne maladie, mais comme je ne suis incommodé que de bonne chère et de repletion la diete du Carême me fera bonne.

Je croi avoir oublié de demander du Cap à V^e R^{ce}, s'il a la permission que donne notre père Général aux missionnaires du Cap de recevoir ce qu'on leur donne pour les messes à condition qu'ils ne l'ap-

plique
tien d
leurs
dans n
Le pé
c'est t
charg
m'a d
les m
pour
qu'un
pou
que l
je n'a
Je pri
faire
Vica
dra ê
nous
nos S
que l
au C
avoit

bonne royalle
 chapellets que
 V^e R^{ce} veut
 de ma part
 je ne vous
 les 100^l que
 rry.
 river à bon
 apporté de
 février. Ce
 pas sans être
 comme un
 et me croire
 même, pour
 er quelque
 ne suis in-
 et de reple-
 ra bonne.
 mander du
 que donne
 onaires du
 eur donne
 ils ne l'ap-

pliqueront qu'à l'ornement et à l'entre-
 tien de leurs Eglises et aux pauvres de
 leurs missions, ne nous est pas commune
 dans nos missions en ces mêmes conditions.
 Le père Girard m'a dit qu'il le croioit, et
 c'est sur ce qu'il m'a dit que je me suis
 chargé de 30 messes et pour lesquelles il
 m'a donné 10 pots de vin de Madère pour
 les messes, et que j'ai pris une chemise
 pour un de mes sauvages pour 2 messes
 qu'un françois m'a fait dire, et que je
 pourrai me charger de quelques messes
 que M. de Chateaugué me demande que
 je n'appliquerai qu'aux pauvres et à l'autel.
 Je prie V^e R^{ce} de m'instruire et de me
 faire reponse et sur les pouvoirs de Grand
 Vicaire, car si M^r. Bergier dit vrai, il vou-
 dra être le maitre dans nos missions, et
 nous rendre ridicules à nos François et à
 nos Sauvages. Il est bon d'avertir V^e R^{ce}
 que l'Aumonier de la Renommée a bouché
 au Cap avec l'aumonier de l'Indien, qui
 avoit menacé fortement le père René de

l'interdire, me dit qu'il me laisseroit plus dire la messe, je receu le compliment fort modestement, je communié à sa messe et ayant parlé a Mr. de Muy et à Mr. d'Echilais, il eut ordre de me la laisser dire quand je voudrois, et je l'ai fait tous les jours, et je ne lui en ai rien temoigné, mais je scai qu'il a dit qu'il ne permettra jamais à aucun Jésuite ni Religieux de faire aucune fonction ni dire la messe dans le vaisseau, où il sera aumonier, et il ne dit pas cela de lui même, car il est bon homme, sobre, et n'est pas aventurier, mais c'est sur les discours que lui a tenu au Cap l'aumonier de l'Indien, qui est grand aventurier, beuveur, et joueur et jureur. Ces bons M^{rs}. qui ne preschent ni ne catechisent sont tellement jaloux que des Religieux le fassent et soient estimés dans un bord. Prenez vos mesures avec le R. P. Gouï pour que les missionnaires puissent dire la messe, confesser qu'and ils voudront et faire un mot d'instruction

quand
officien
Mr.
de pass
pour n
le cha
devant
nies, lu
tre M
contre
Ve P
celle d
pour la
lettre d
attend
mes c
R. P.
départ
pas d'
P. De
périeu
Jacqu
dame

quand l'aumonier ne le fait pas et que les officiers de l'équipage les en prieront.

Mr. de la Vante temoigne avoir envie de passer en France pour en imposer et pour ne se pas voir obligé d'estre rappellé le chagrin qu'il a de ne pouvoir soutenir devant Mr. Partaguet toutes ses calomnies, lui en fera trouver d'autres et contre Mr. de Bienville et contre moi, et contre tout ce qui lui est contraire.

Ve R^{ce} veut bien que je lui recommande celle que j'ecris a ma sœur Thevenau pour la lui faire tenir seurement, car cette lettre doit suppléer à une douzaine qu'on attend de moi. Je la prie aussi de faire mes compliments au R. P. Recteur, au R. P. Megret, et au fr Parrot à qui le départ précipité du vaisseau ne me permet pas d'écrire ni au R. P. Guimourt, au R. P. Dourie et au père Sicaud ni á la Supérieure des Ursulines du faubourg St. Jacques. Si j'ai le tems j'ecrirai à Madame de L'amoignon à qui je voudrois en-

voyer une ceinture Illinoïse. Les quatre piaftres que les fibuftiers donnèrent ii y a 2 ans au père Mareft pour remercier Dieu de les avoir fauvé du naufrage tiennent au cœur de Mr. de la Vante. Il n'a pas eu la reponfe qu'il attendoit, ce qui le mortifie, et pour vous faire voir fa mauvaisé foi, il me demande compte de l'ancre et du gros cable du batiment, qu'il m'affura que le père Mareft avoit receu quoiqu'il sceut le contraire et qu'il etoit perdu avec le batiment. En verité l'on ne peut croire avec quelle hardieffe il avance et foutient des impostures. Son caractèrè, fon age, fon air devot et important l'authorifent et le mettent à couvert de tout et quand on le convaing d'imposteur et de mensonge, il le ni auffi hardiment qu'il la dit &c. Comme le commissaire deputé de la cour n'est pas homme à se laisser surprendre, il dit qu'il n'est pas juge competant, logeant chez le frère de Mr. de Bienville et que tous les habitans

qu'
de
&c.
par
Il e
revi
con
pre
C
l'au
ave
pos
le F
J
mai
tain
qui
but
de
rem
En
mi
pou

qu'il a interrogés n'ont répondu en faveur de Mr de Bienville que par respect humain &c. Il a demandé à passer en France, parcequ'il dit qu'il n'a pas le tems d'écrire. Il est à souhaiter qu'il passe et qu'il ne revienne pas. Il est à souhaiter qu'on le connoisse et qu'on ne se laisse pas surprendre.

On doit faire un fort à l'isle Massacre, l'aumonier ne doit avoir aucun rapport avec celui de la Mobile ni le Curé et ce poste nous conviendroit bien, qu'en pense le R. P. Gouis.

Je crois avoir lu ou laissé entre les mains de V^e R^{cc} une declaration du Capitaine des sibusniers faite par devant notaire qui assurent que ce n'est point pour retribution de la messe qu'ils ont fait present de 40 piaftres au père Mareft, mais pour remercier Dieu de les avoir sauvés &c. En tout cas cet argent suivant la permission du R. P. Gen^l pourroit être reçu pour être appliqué à l'ornement de l'église

et pour les pauvres de la mission, et je m'engage de suppléer à ce que le père Mareff n'aura pas fait.

Le frère Fortin prie V^e R^{ce} à penser à ses derniers vœux et je la prie de m'instruire de ce qu'il faudra faire pour les recevoir, je n'en ai pas la formule ni le livre des regles.

J'accompagne Mr. B. qui va souhaiter un bon retour en France à Mr. d'Echilais et si j'ai oublié quelque chose j'y ajouterai en particulier ce que j'aurai oublié.

Je suis, &c.,

JAC GRAVIER.

500

on, et je
e le père

penfer à
n'instruire
recevoir,
livre des

ouhaitter
l'Echilais
ajouterai
ié.

VIER.

